

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PEIPIN EN DATE DU 27 JUIN 2008 A 17 H 30.

L'an deux mille huit le vingt-sept du mois de juin à 17 heures 30 minutes,
le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, régulièrement convoqué en
application des articles L.2121-7 ET L.2122-8 du Code Général des Collectivités
Territoriales ,
s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Pierre VEYAN, Maire,

		Présents	Absents Excusés	Pouvoir	Absents
Pierre	VEYAN	X			
Christiane	AMIELH	X			
Eliane	BAGNOLI	X			
Claudine	BONNEAU	X			
Christian	DUMONT		X	Pouvoir à Pierre VEYAN	
Adeline	HAMZA SAGOT		X		
Nicole	IMBERT	X			
Dominique	JOURDAN		X		
Pierre	LAGARDE	X			
Céline	PAGEAUT		X		
Nilsy	PERICAUD	X			
Christian	PISSON	X			
Farid	RAHMOUN		X	Pouvoir à Pierre LAGARDE	
Jean-Yves	THELENE		X		
Stéphanie	ZAHR	X			

Secrétaire de Séance : Pierre LAGARDE

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Monsieur le Maire ouvre la séance met en place le bureau électoral. Celui-ci est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés : Madame Eliane BAGNOLI et Monsieur Christian PISSON et les deux conseillers municipaux les plus jeunes Mesdames Nilsy PERICAUD et Stéphanie ZAHR.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le mode de scrutin.

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008
à 17 HEURES 30**

Election des délégués.

Trois candidats se présentent. Monsieur Pierre VEYAN, Monsieur Pierre LAGARDE, Mme Nilsy PERICAUD.

Résultat du premier tour de scrutin à l'élection des délégués :

Monsieur Pierre VEYAN, Monsieur Pierre LAGARDE, Mme Nilsy PERICAUD obtiennent tous les trois onze voix.
La majorité absolue étant de 6, ils sont proclamés élus au 1^{er} tour et déclarent accepter le mandat.

Election des suppléants.

Trois candidats se présentent. Monsieur Christian PISSON, Mme Nicole IMBERT Mme Christiane AMIELH.

Résultat du premier tour de scrutin à l'élection des suppléants :

Monsieur Christian PISSON, Mme Nicole IMBERT Mme Christiane AMIELH obtiennent tous les trois onze voix.
La majorité absolue étant de 6, ils sont proclamés élus au 1^{er} tour et déclarent accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15 minutes

A PEIPIN, le 24 septembre 2008.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Pierre VEYAN.

Pierre LAGARDE.